

mardi 6 octobre 2009

Daniel Garrigue interroge M. Lellouche sur les défenses anti-missiles et sur la crise du lait.

Commission chargée des affaires européennes.

Audition de M. Pierre Lellouche, Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes.

M. Daniel Garrigue. Je me réjouis également du résultat du vote irlandais, qui constitue paradoxalement une conséquence heureuse de la crise économique, car celle-ci a contribué à faire prendre conscience aux Irlandais de certains enjeux.

Ma première question porte sur la question du nucléaire en Europe. Le Président américain Barack Obama a annoncé que les Etats-Unis renonçaient au bouclier anti-missiles pour lequel des installations étaient prévues en République tchèque et en Pologne. Il était déjà très regrettable que les Européens ne se soient pas fait entendre lors de l'annonce de la décision initiale. Je m'étonne qu'ils ne se soient pas non plus exprimés lors de cette annonce.

Ma deuxième question est liée à la crise du secteur du lait. Le ministre de l'Agriculture, M. Bruno Le Maire, vient d'annoncer le projet d'un cadrage budgétaire européen pour traiter ce problème. La Commissaire en charge de l'agriculture, M^{me} Mariann Fischer-Boel, affirmait que l'insuffisance de moyens budgétaires au niveau européen empêchait de résoudre cette crise. Allons-nous réviser notre vision du budget européen ?

Enfin, s'agissant du problème de la sous-consommation des crédits européens par nos collectivités locales, j'estime que cette situation est liée au fait que nous n'avons plus d'actions d'aménagement du territoire. Nous n'avons plus de projets à présenter.

M. le Secrétaire d'Etat. Au sujet des questions transfrontalières, je vous indique que je souhaite lancer rapidement une réflexion d'ensemble.

M. Didier Quentin, pour répondre à vos préoccupations sur les difficultés des collectivités locales, sachez que je suis à la disposition de celles-ci lorsqu'elles ont des projets qui se heurtent à des blocages au niveau de la Commission européenne. Je suis par exemple intervenu récemment en faveur de la révision du programme opérationnel FEDER de la région Poitou-Charentes, à la demande du préfet de région ; je suis également intervenu en faveur du département des Hauts-de-Seine, à la demande du président du conseil général.

MM. Daniel Garrigue et Daniel Fasquelle, la mission que le Gouvernement a confiée, à ma demande, à M^{me} Sophie Briard Auconie et au Président Pierre Lequiller vise à trouver des solutions pour éliminer les obstacles auxquels se heurtent les collectivités locales en matière de fonds structurels. L'enjeu est de parvenir à des mécanismes simples à utiliser pour constituer les dossiers.

Mon inquiétude est grande au sujet de la sous-utilisation des crédits des fonds structurels par certains départements d'outre-mer. Le retard important qui a été pris entraîne le risque d'un dégageant d'office par la Commission européenne, alors même que ces collectivités ont particulièrement besoin de financements. J'ai alerté le Premier ministre de ce risque. Ma fonction m'amène en effet fréquemment à jouer le rôle de signal d'alarme ou d'aiguillon sur différents sujets.

M. Michel Herbillon a raison de dire que le choix des personnes occupant les postes de responsabilité au niveau européen aura une influence importante sur l'évolution future des postes concernés et de l'Union. Ce choix relève des chefs d'Etat et je ne peux donc pas vous donner d'éléments sur ce qu'ils décideront.

La Commission européenne a décidé de supprimer les quotas laitiers à partir de 2015. La France et l'Allemagne ont réussi à réunir une majorité qualifiée qui a obtenu que soit examinée la possibilité d'un système de régulation des marchés.

Les négociations internationales sur le climat sont très difficiles, mais les positions commencent à évoluer positivement. Par les objectifs qu'elle s'est fixés et les positions qu'elle a adoptées, l'Union européenne se place comme leader dans la lutte contre le changement climatique, alors même que ses niveaux d'émissions de gaz à effet de serre sont inférieurs à ceux des autres acteurs. L'enjeu pour Copenhague est d'entraîner les Etats-Unis et la Chine, principaux émetteurs de gaz à effet de serre, afin qu'ils acceptent des objectifs d'émissions contraignants. Les prochaines échéances européennes, qui permettront de finaliser la position que l'Union défendra à Copenhague, sont le Conseil Ecofin du 20 octobre, le Conseil environnement du 21 octobre et le Conseil européen des 29 et 30 octobre.

Je ne suis pas surpris par l'annulation des accords bilatéraux conclus par la République tchèque et la Pologne avec les Etats-Unis sur la défense anti-missiles. En effet, le Président Obama souhaite signer un accord avec la Russie sur les armes offensives avant la fin de l'année et un tel accord ne pourrait être obtenu si les systèmes de défense anti-missiles étaient mis en œuvre. Ces systèmes ne concernaient pas la protection de l'Europe mais celle des Etats-Unis. Ils découlaient d'accords bilatéraux et n'impliquaient pas l'Union européenne. L'annonce de cette annulation a été mal accueillie en République tchèque et en Pologne car ces deux pays cherchaient à ancrer la garantie américaine. Ce faisant, les Etats-Unis permettent à l'Europe de la défense de progresser.

Les menaces vis-à-vis de l'Europe venues d'Asie centrale ou du grand Moyen-Orient ne disparaissent pas pour autant. La définition des parts respectives que doivent représenter les moyens offensifs, la défense active et la défense passive est un vrai sujet européen. Le Président de la République a souligné dans son discours de Cherbourg en mars 2008 que la dissuasion nucléaire française prenait en compte la dimension européenne. Nous disposons de moyens technologiques variés, avec la veille satellitaire sur les lancements de missiles, les systèmes d'interception. Encore faut-il déterminer nos besoins et débattre de ces questions sous un angle politique.

Je pense que l'attitude des conservateurs britanniques, que je connais bien, s'explique par le fait que les partis politiques qui sont restés longtemps dans l'opposition ont tendance à s'isoler. La gauche britannique a été anti-européenne, la droite française a été divisée sur le traité de Maastricht, la gauche également sur la constitution européenne. Il faut être patients et conscients que le Royaume-Uni n'a pas intérêt à s'isoler de l'Europe, tant au plan économique qu'au plan stratégique.

Nous travaillons activement sur l'Union pour la Méditerranée. La France fera des propositions avant la fin de sa coprésidence en juillet 2010.